

## Assemblée Générale ordinaire du 05 Mai à 18h30

### **Procès-verbal**

Convoqués par courriel collectif du 28 avril 2025, les membres de l'assemblée générale de l'association Mémoire verte se sont réunis en assemblée générale le 05 mai 2025 à 18h30, au foyer Galaxie, situé 127 Chemin de l'Auberge de la jeunesse, 30900 Nîmes.

- Nombre de membres : 12
- Nombre de membres présents ou représentés : 3
  - Babeth Bousquet
  - Claudine Martel
  - Charly Olivier
- Nombre de membres excusés : 8
  - Monique Chevalier donne son pouvoir à Florian Messador
  - Arlette Roux donne son pouvoir à Florian Messador
  - Anne-Marie Elamine donne son pouvoir à Manon Poitevin
  - Andrée Migliorini donne son pouvoir à Florian Messador
  - Sylvie Pribile donne son pouvoir à Florian Messador
  - Jocelyne Bissière donne son pouvoir à Florian Messador
  - Aline Messador donne son pouvoir à Florian Messador
  - Hélène Castel donne son pouvoir à Florian Messador
  - Thérèse Koch donne son pouvoir à Babeth Bousquet
- Nombre de membres absents : 0

*Tour de table :*

- **Florian Messador** : membre fondateur
- **Manon Poitevin** : membre fondateur

**Discours introductif :**

*Cette Assemblée Générale clotûre l'année 2024, où l'association Mémoire verte a pris son envol, grâce à l'investissement bénévole de Florian, et grâce au soutien du Projet Jeune du Conseil Départemental du Gard. L'an dernier, après avoir constaté la destruction de jardins privés, nous avons décidé de nous mobiliser sur ce sujet, en plus de notre action de sensibilisation à l'évolution des paysages, du climat et de la biodiversité. Cette action concrète de préservation du patrimoine naturel a reçu un accueil très positif à Nîmes, où de nombreux habitants sont attachés aux jardins, et inquiets de leur devenir. Nous allons développer les actions réalisées ainsi que nos perspectives au cours de l'année 2025, merci d'être présents ce soir !*

*Présentation des photos avant/après des jardins présentes sur le site internet de Mémoire verte. Interrogation des adhérents sur le terrain. Intervention d'un adhérent pour souligner que le PLU le permettait.*

L'Assemblée Générale peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Du ressort de l'assemblée générale ordinaire :

1. Approbation du PV de l'AG du 17 février 2024

2. Présentation et approbation du rapport moral 2024
3. Présentation et approbation du rapport d'activité 2024
4. Présentation et approbation du bilan et du compte de résultat 2024
5. Approbation de l'affectation du résultat
6. Modification des statuts
7. Nomination des nouveaux administrateurs/ administratrices
8. Nomination du nouveau bureau
9. Approbation du budget prévisionnel 2025
10. Perspectives 2025

Les différents supports sont présentés et commentés avant de passer au vote des résolutions, qui ont été adoptées comme suit :

### **Résolutions du ressort de l'Assemblée générale ordinaire**

#### **1° Résolution : Approbation du PV de l'AG du 17 février 2024**

Manon Poitevin rappelle les résolutions prises par la dernière assemblée générale. Florian précise que nous avons ajouté la préservation du patrimoine naturel dans l'objet social. L'oliveraie est aussi menacée sur la même propriété, a annoncé une personne présente.

Les membres décident d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du **17 février 2024**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### **2° Résolution : Présentation et approbation du rapport moral 2024**

##### **Rapport moral de l'association :**

Merci d'être présents aujourd'hui pour cette Assemblée Générale du 05 mai 2025, un moment important dans la vie de notre association. Nous sommes ici pour vous partager l'avancement du projet et imaginer ensemble l'avenir de Mémoire verte, une aventure qui relie les humains et le Vivant.

Mémoire verte a été fondée en septembre 2023. Elle est née de la volonté de ses fondateurs de sauvegarder les souvenirs associés aux changements environnementaux. Ces « mémoires vertes » proviennent de toutes les générations et permettent de sensibiliser à la notion d'amnésie environnementale.

En observant de nos yeux la disparition de superbes jardins privés abritant des dizaines d'arbres au profit de nouvelles constructions immobilières, nous avons décidé d'intégrer au projet de Mémoire verte la préservation du patrimoine naturel.

La ligne directrice de nos actions en 2024 s'est construite autour de rendez-vous intergénérationnels (participation à la COP d'ici en novembre avec un atelier sur l'évolution des paysages) et nous avons proposé des événements en nature (balades et randonnées intergénérationnelles, concert au jardin). La publication d'un site internet fut également une étape majeure de l'année, de même que notre implication aux côtés du comité de quartier Gambetta révolution pour la végétalisation, et aux côtés de Puech-du-Teil pour la lutte contre l'urbanisation.

En conservant l'objectif de créer un réseau de jardins privés et d'habitants qui en prennent soin, et pour renforcer notre démarche de sensibilisation et de protection du patrimoine naturel, nous souhaitons aujourd'hui remodeler l'organisation de la gouvernance de cette association, en modifiant les statuts pour élire un bureau et un conseil d'administration qui viendront nous aider à mener à bien le projet associatif de Mémoire verte.

En voyant les personnes ici présentes, et qui s'engagent chacune à leur échelle, nous vous remercions d'être partie intégrante de la mise en place et la réussite du projet de Mémoire verte.

Les membres présents ou représentés approuvent à l'unanimité le rapport moral.

#### **3° Résolution : Présentation et approbation du rapport d'activité 2024**

Les membres décident d'approuver le rapport d'activité 2024 exposé par Florian Messador.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### **4° Résolution : Présentation du rapport financier/Approbation du bilan et du compte de résultat 2024**

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu le rapport financier, et pris connaissance des comptes annuels 2024, décide d'approuver le bilan 2024 et le compte de résultat 2024, qui laisse apparaître un excédent de 2681,07 €.

Les membres présents ou représentés approuvent à l'unanimité le bilan et le compte de résultat comme proposé.

#### **5° Résolution : Approbation de l'affectation du résultat**

Les membres présents ou représentés décident d'affecter l'excédent de 2681,07 € en report à nouveau pour 2025.

#### **6° Résolution : Modification des statuts**

Modification des statuts pour réorganiser la gouvernance de l'association. Changement du statut de Florian pour correspondre mieux à son rôle dans le projet. Permettre une rétribution financière modeste en tant que prestataire lors des prestations externes de l'association.

Les membres présents ou représentés approuvent à l'unanimité la modification des statuts proposée.

#### **7° Résolution : Election des administratrices et administrateurs**

L'assemblée générale décide d'élire pour un mandat de 1 an les administratrices et administrateurs suivants :

- Florian Messador
- Manon Poitevin
- Babeth Bousquet

- Denis Forzi

Les membres présents ou représentés élisent à l'unanimité les 4 nouveaux administrateurs

Le mandat des administrateurs désignés est d'une durée de 1 année (2025). Il est précisé que tous les adhérents souhaitant s'engager dans l'association peuvent rejoindre le CA sur accord du CA.

#### **8° Résolution : Election du Bureau**

L'assemblée générale décide d'élire pour un mandat de 1 année des administratrices et administrateurs suivants au sein du bureau :

- Florian Messador (président)
- Manon Poitevin (secrétaire et trésorière)

Le mandat des administrateurs désignés est d'une durée de 1 années (2025)

Les membres présents ou représentés élisent à l'unanimité le mandat des 2 nouveaux administrateurs du bureau (par vote séparé pour chacun d'eux)

#### **9° Résolution : Présentation du budget prévisionnel 2025 pour approbation**

L'assemblée générale ordinaire décide d'approuver le budget 2025, qui ressort à un total de charges à 16600€ et des produits à 16600€

Les membres présents ou représentés décident d'approuver à l'unanimité le budget prévisionnel 2025 à hauteur d'un total de charges à 16600 € et des produits à 16600€

#### **10° Résolution : Points divers & Perspectives 2025**

Perspectives 2025 présentées par Florian Messador :

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h21.

Signatures des membres du bureau

Florian Messador,  
Président



Manon Poitevin,  
Secrétaire et Trésorière

